Lundi, 29 octobre 1849. ÉDITION DU MATIN. 1re année. — N° 147.

LA TRIBUNE DES PEUPLES

ABONNEMENTS.	Un an.	Six mois.	Trois mois.	Un mois.
PARIS. . . .	24 fr.	12 fr.	6 fr.	2 fr. »»
SEINE. . . .	28 »	14 »	7 »	2 50
DÉPARTEMENTS .	32 »	16 »	8 »	5 »»
ÉTRANGER . .	32 »	16 »	8 »	» »»

Tout ce qui concerne l'Administration et les abonnements doit être adressé à l'Administrateur du journal.

Les lettres non affranchies seront refusées.

JOURNAL QUOTIDIEN.

BUREAUX : RUE NEUVE-DES-BONS-ENFANTS, N° 7.

ANNONCES.

Une à neuf fois dans un mois, la ligne. .	» fr. 40 c.
Dix fois dans un mois.	» — 30
Réclames.	1 — »»
Faits divers	1 — 50

Les manuscrits déposés ne seront pas rendus. — Tout ce qu concerne la Rédaction doit être adressé à M. Eugène CARPENTIER

Les abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois.

La perte d'un document nous force à suspendre pour quelques jours la suite de la publication de la biographie des accusés de la Haute Cour de Versailles ; dès que cet document nous sera parvenu, nous publierons sans interruption les catégories des *représentants du Peuple* et des *artilleurs ou autres*.

Pacte fraternel avec l'Allemagne ;
Affranchissement de l'Italie ;
Reconstitution de la Pologne libre et indépendante.

(*Ordre du jour de l'Assemblée nationale du 24 mai 1848.*)

POLITIQUE GÉNÉRALE.

PARIS, 28 OCTOBRE 1849.

LE PARTI DE L'ORDRE.

Le parti de l'ordre, c'est le désordre.

Les intrigants de tous les partis, les serviteurs de tous les régimes se sont groupés après Février en masses compactes ; puis, se décorant du nom de PARTI DE L'ORDRE, ils ont exploité la République, ils l'ont mise en coupe réglée.

D'abord ils ont été humbles et rampants ; mais ils n'ont pa tardé à lever la tête, ajoutant à leur morgue ordinaire tout ce que l'orgueil froissé amasse de fiel dans le cœur d'un courtisan.

Au nom de l'ordre matériel, ils ont jeté le trouble dans les consciences, détruit l'ordre intellectuel.

Ils n'ignoraient pas le mal qu'ils faisaient, mais ce mal était nécessaire à leurs intérêts : ils l'accomplirent sans hésitation.

Le 24 février, ils n'avaient pas assez de voix pour acclamer la République; aujourd'hui ils n'ont plus assez de calomnies pour l'assassiner.

Nous les avons vus, tous ces fiers légitimistes, orléanistes, bonapartistes, dans les antichambres du gouvernement provisoire épier un sourire, un regard des maîtres lorsqu'ils venaient à passer ; nous les avons vus *fraterniser* avec le prolétaire, l'aduler lâchement.

Alors ils avaient besoin du gouvernement provisoire ;

Ils avaient peur et besoin du prolétaire.

Aujourd'hui ils disent que le gouvernement provisoire était un *ramassis d'escrocs* !

Ils appellent le prolétaire la *canaille !*

Ils n'ont plus besoin du gouvernement provisoire ;

Ils n'ont plus peur du prolétaire.

Après Février, ils se sont rués à la curée des places et des indemnités.

Ils proposaient la banqueroute ;

Ils mettaient les ministres de l'ex-roi en accusation ;

Ils faisaient décréter les quarante-cinq centimes et les ateliers nationaux ;

Ils parlaient d'indépendance aux Peuples esclaves !

Dans leur trouble, ils proposaient tout : le bien et le mal.

Il y a tel marquis légitimiste qui aurait donné un coup d'épée à celui qui se serait permis de douter de son républicanisme !

Les temps sont bien changés !

Autrefois, ils appelaient les républicains les *sauveurs ;* aujourd'hui ils accusent ces mêmes républicains d'être la cause de la détresse publique, et proposent ni plus ni moins que le rétablissement de la monarchie.

Accuser les républicains des maux de la patrie pour faire désirer la royauté, cela ne laisse pas que d'être habile ; heureusement pour la République, que le Peuple se souvient des beaux temps de la monarchie !

D'ailleurs qui est-ce qui a fait le mal depuis Février ?

N'est-ce pas le parti de l'ordre ?

N'est-ce pas ce parti qui chaque jour, dans ses journaux et à la tribune de l'Assemblée nationale, attaque la forme actuelle du gouvernement et répand ainsi dans le monde des travailleurs une sourde inquiétude qui arrête le travail et les transactions ?

N'est-ce pas le parti de l'ordre qui sans cesse a provoqué le Peuple par ses violations permanentes des lois et de la Constitution ?

Qui est-ce qui a fusillé sans jugement ?

Qui est-ce qui a transporté sans jugement ?

Le parti de l'ordre !

Qui est-ce qui a renversé la République romaine ?

Qui est-ce qui se ligue avec les bourreaux de la Hongrie, de l'Italie, du duché de Bade ?

Qui est-ce qui loue les assassinats commis dans ces pays ?

Qui est-ce qui maintient les traités de 1815 ?

Le parti de l'ordre !

Qui est-ce qui insulte le socialisme chaque jour, qui veut effrayer le pays en représentant les adeptes comme une bande de voleurs, alors qu'ils savent que les socialistes ne demandent qu'à VIVRE EN TRAVAILLANT, c'est-à-dire SUPPRIMER LA TRAITE DES BLANCS ?

Le parti de l'ordre.

C'est lui seul qui légitime les colères qui assombrissent l'avenir.

Le parti de l'ordre ne compte dans son sein que des hommes à appétits égoïstes. Pour satisfaire ces appétits, ces hommes broient volontiers tout ce qui s'oppose à leur marche, hommes et Peuples.

Tant que la France ne sera pas délivrée de ces hommes, elle n'aura pas fini sa Révolution. Il ne faut pas l'oublier et agir en conséquence.

Que Dieu nous délivre du parti de l'ordre, et le désordre matériel et intelloctuel disparaîtra.

C'est demain que doivent avoir lieu les interpellations relatives au maintien de l'état de siège dans les cinq départements qui composent la 6e division militaire. Nous sommes curieux de savoir comment le ministre de l'intérieur justifiera cette mise hors la loi de cinq départements, et notamment de la belle et patriotique ville de Lyon.

La haute cour de justice n'a pas tenue d'audience aujourd'hui dimanche.

De la solidarité des Peuples.

Les Peuples sont à la grande famille humaine ce que la province est à l'Etat, la commune à la province, la cité à la commune, la famille à la cité, l'individu à la famille, c'est à dire des parties materiellement divisées mais moralement réunies, homogènes, solidaires de tout ce qui commence à l'homme et finit au genre humain. L'homme est partout lui-même, partout il est la créature de Dieu, que vous la preniez ici ou là, tout près ou bien loin de vous, parlant tel ou tel autre langage, vivant sous un ciel plus froid ou plus chaud. Sur quelque point du globe que nous trouvions l'homme, il est notre semblable, lié par les mêmes devoirs, doté de la même destinée que nous. A lui comme à nous il a été dit : Aimez-vous comme des frères ! A lui comme à nous incombe la responsabilité du bonheur de notre prochain, cette base fondamentale de toutes les idées qui touchent à la morale, à la religion, à la famille. A lui comme à nous le Dieu fait homme, s'immolant sur la croix pour racheter nos fautes communes, a donné ce sublime enseignement de la solidarité entre tous les hommes. Comment les Peuples ne seraient-ils pas solidaires ?

La solidarité entre les Peuples est le levier puissant à l'aide duquel s'accomplira l'œuvre de la révolution sociale qui, en ce moment, ébranle, laboure la France et l'Europe tout entière. Chaque époque a sa passion, a dit un publiciste. La passion de notre époque est la passion de l'avenir social; comme toutes les autres, elle a ses instruments : ce sont les rapports de Peuple à Peuple, de jour en jour multipliés par la presse et par la vitesse des voies de fer. Cela est évident pour les yeux les moins clairvoyants.

Mais c'est précisément parce que tout le monde voit la solidarité se dresser comme un fantôme menaçant, inexorable, devant les antiques abus de la monarchie et du despotisme, que ceux qui ont intérêt à défendre ces abus traitent la solidarité d'utopie ou se bornent à la nier.

Croit-on qu'il était possible aux hommes qui nous gouvernent de ne pas voir une saisissante manifestation de la solidarité des Peuples dans ce long frémissement de joie et de bonheur qui, avec la rapidité de l'éclair, a parcouru la surface de l'Europe comme un écho sympathique au cri de notre dernière révolution ? L'Allemagne proclamant son unité; la Hongrie relevant son drapeau national; Venise et Milan brisant leurs fers napolitains; le Piémont secouant le joug du despotisme autrichien; Rome arborant l'oriflamme tricolore de la République sur les débris du trône temporel des papes; tous ces Peuples, tous ces frères tendant leurs bras vers la France : que l'on nous réponde, tout cela n'était-il pas de la solidarité ?

Oui, ils étaient et se considéraient comme solidaires les uns des autres tous ces Peuples qui comprenaient que Dieu, en nous faisant libres, a de ses mains paternelles préparé pour tous ses enfants, sans distinction, un avenir d'indépendance, dont il a laissé la conquête aux efforts de leur fraternelle collaboration. Ils étaient solidaires ,car ils nous ont tous solidairement maudits lorsque, mentant à la parole divine, lorsque faussant la sainte mission de la fille aînée de la liberté, lorsque parjures à nos serments écrits à toutes les pages de notre contrat social, nous avons froidement repoussé leurs mains amies, assisté lâchement au meurtre de leurs libertés, et bombardé nous-mêmes, bombardé les remparts derrière lesquels glorieuse, admirable, combattait leur révolution, bientôt ensevelie dans notre drapeau comme dans un funèbre linceul !...

Mais la solidarité est une IDÉE, et les idées ne se compriment pas ; tôt ou tard elles se font jour, deviennent des vérités reconnues et se traduisent par des faits accomplis. Ainsi il adviendra de l'IDÉE solidaire; elle servira de piédestal au plus magnifique édifice qui se soit jamais élevé parmi les hommes, au temple de la République universelle !

On nous écrit de Constantinople, 15 octobre 1849.

« M. Stürmer a reçu la réponse de son cabinet, qui lui ordonne de s'entendre avec le ministre de Russie, mais d'observer la plus grande réserve à l'égard de la Porte. On lui dit que la décision de l'affaire dépendra complètement de la Russie. C'est l'empereur Nicolas qui est l'arbitre de cette question. Le cabinet de Vienne laisse deviner que si l'extradition ne pouvait pas avoir lieu, il préférerait l'internement à l'expulsion.

» Le cabinet de Paris, ayant appris par la dépêche télégraphique le refus d'extradition et la rupture des relations diplomatiques entre la Porte et les missions d'Autriche et de Russie, ordonna au ministre de France à Stamboul de féliciter le sultan sur une révolution qui sauvegarde la dignité de l'empire, de délivrer des passeports à tous les réfugiés qui veulent se rendre en France et promet de s'entendre avec l'Angleterre pour déployer une action forte et énergique.

» On n'a pas des nouvelles de Fuad Efendi de Saint-Pétersbourg, mais on sait qu'en route il a été reçu avec de grands honneurs, ce qui fait espérer aux Turcs des concessions de la part de l'autocrate. Cependant on craint que l'acte du général Bem n'irrite le czar et ne le mette dans une de ses fureurs habituelles.

» A la demande de l'ambassadeur d'Angleterre, MM. Longworth, Guyon et Macdonald, ont reçu l'autorisation de quitter Widdin et de voyager là où ils veulent. Jusqu'ici le ministre français n'a pas fait de pareille réclamation, quoiqu'il y ait à Widdin des sujets français.

» La Porte a pris la résolution d'interner à Schoumla la légion polonaise et tous les notables parmi les émigrés magyares. La masse des magyars restera à Viddin ou sera dirigée sur Ternova. Quant aux Italiens, on les envoie à Gallipoli afin qu'ils puissent s'embarquer et aller où il leur plaira.

» La flotte anglaise est arrivée aux Dardanelles, elle est mise à la disposition de sir Str. Canning. La flotte française a reçu des ordres dans ce sens; cette nouvelle a été apportée par le bateau à vapeur de Marseille.

» Le sultan a ordonné de fournir la chaussure et

FEUILLETON DE LA TRIBUNE DES PEUPLES

DU 29 OCTOBRE 1849.

LE FOND DE BEAUTÉ.

A MALARMET,

MONTEUR EN BRONZE.

Vous savez, mon cher ami, que la Constitution de 1848 défend la discussion de certains principes relatifs à la famille et à la propriété. Jadis la loi ne permettait pas que l'on discutât le mystère de l'eucharistie et de l'immaculée conception. De nos jours les exploiteurs de la société vous permettront de vous moquer de tous les mystères catholiques ou païens pourvu que vous ce discutiez pas le mystère de la famille et de la propriété, ce qui est tout un. L'arche de salut des puissants de ce monde n'est plus, a ce qu'il paraît, dans la sacristie, dans le droit canon et la sainte inquisition, mais dans le cadastre, les registres de l'état civil, l'hypothèque, la productivité du capital, la bourse, le juge d'instruction et les casemates. Le principe d'autorité a changé d'axe ou, si vous aimez mieux la chicane a changé de langage et l'hypocrisie de masque.

Il était jadis très beau et très honorable de défendre la société en brûlant des juifs et en massacrant des protestants, de même qu'aujourd'hui on ne saurait trop louer les honnêtes gens qui fusillent les socialistes et emprisonnent les démocrates.

Les citoyens qui ont la propriété d'une femme dite légitime, d'une couple de concubines, de plusieurs enfants de belle venue, d'un certain nombre de servantes et de valets, d'une bonne maison à la ville, d'une ferme aux champs, de blés et de vignobles, d'une grosse inscription de rentes sur l'État, et d'une excellente éducation universitaire, trouvent que puisqu'il n'est pas permis d'etre parfaitement heureux ici-bas, il faut se contenter du peu qu'on a et ne pas risquer de bouleverser la société en modifiant les principes qui la régissent.

Mais comment sauver la société ? se disent le propriétaire, le ministre, le garde champêtre, le négociant, le paresseux, le filou, le président de la République ou l'empereur de Russie. J'ai des revenus, se dit le propriétaire, un portefeuille, se dit le ministre, une boutique où je trompe le chaland, se dit le négociant.

Je ne fais rien, se dit le paresseux : je vole, se dit le voleur ; j'ai des milliers d'esclaves, se dit l'empereur de Russie, et moi douze cent mille francs par an, dit le président ; et moi cent écus d'appointement, ajoute le garde champêtre ; comment sauverons-nous la société ? Il ne s'agit pas de plaisanter. Sans doute, c'est bien peu ma boutique, c'est bien peu mes douze cent mille francs, çà n'est pas beaucoup mes cent écus ; mais enfin il faut sauver la société ! Coûte que coûte, sauvons la société ! Comment faire ? Prenez garde au moins, messieurs les législateurs ! souvenez-vous de Cromwell et de Robespierre : souvenez-vou de Luther et de Calvin. N'oubliez pas que quoiqu'on ait brûlé Giordano Bruno, martyrisé le chancelier Thomas Morus et le moine Campanella, crucifié Jésus-Christ, guillotiné Babeuf et assassiné je ne sais combien de mécréants de cette espèce, n'oubliez pas que le Peuple a osé chasser Charles X et renvoyer Louis-Philippe dans une *citadine*. On n'a pu étouffer certaines idées subversives. Une multitude de va-nu-pieds a eu l'audace de brûler le fauteuil royal sur la place où s'élevait jadis la Bastille.

C'est pour toutes ces raisons et pour quelques autres encore, répondent certains législateurs, qu'il est bon de procéder d'une façon diamétralement opposée à celle qu'on a employée jusqu'ici, d'émanciper l'esprit humain au lieu de le comprimer, de tout faire pour la masse au lieu de travailler pour les privilégiés. — Qu'est-ce que cela ? s'écrient nos gens de puissance et de possession. Où irions-nous ? Ne savez-vous point que même avec l'inquisition et la royauté absolue, qui ne manquaient pas de bonnes choses, les idées subversives transpiraient. On tuait, on brûlait, mais ces diables de morts sortaient tout sanglants de leurs tombes et renaissaient de leurs cendres ! Impossible de les tenir couchés dans leurs cercueils ! Ils revenaient railleurs et menaçants, ne craignant plus ni la hache, ni les flammes, promener leurs linceuls griffonnés d'adages et de maximes dans l'imagination du Peuple. Comment voulez-vous lutter contre la pensée intangible ? Non, non ! plus de moyens termes ! plus de lois répressives ! coupons le mal dans sa racine. Comprimons, comprimons toujours, et si ça tourne mal, comme disait Louis XV, après nous le déluge ! Il ne sera plus permis de raisonner.

Il n'y aura plus de raison en France : le dix-huitième siècle a trop laissé jaser les philosophes. Finissons-en ; des canons pour le Peuple et des lois contre la pensée. Le principe de la famille et de la propriété est inviolable ; nul n'a le droit de le discuter.

Voilà, mon cher ami, où en est la question. Je ne désespère pas de voir, un de ces jours, nos petits livres brûlés en Grève par la main du bourreau. On ne discute plus ; soit, nous ne discuterons plus, mais nous raconterons. Nous nous ferons conteurs de petites histoires pour amuser les femmes et les enfants, les amoureux et les badauds, un peu tout le monde, et si on nous empêche de conter, nous chanterons ; et si on nous empêche de chanter, nous sifflerons, et si on nous empêche de siffler, nous nous fâcherons. Alors, au lieu de vous écrire comme je le fais, assis dans la moussse, au pied d'un arbre de la petite forêt de Nogent, à l'air libre, environné d'oiseaux chanteurs et de mille insectes étincelants qoi se jouent dans l'herbe, où ils vivent beaucoup plus heureux que les hommes de cette belle société, eh bien ! nous nous cacherons dans les caves où le redoutable Marat rédigeait l'*Ami du Peuple ;* et la nuit, des mains inconnues iront incendier la ville en collant aux murailles nos paroles enflammées. Cela finit toujours ainsi.

En attendant, soyons débonnaires, et contons des histoires d'amour. Il ne s'agit plus que de trouver le conte.

Les fourvoyés de la littérature, les commençants, les partisans de l'art pour l'art se battent les flancs pour inventer des aventures. En vérité, ce n'est pas la peine. Il y a des histoires partout, il s'en fait de nouvelles tous les jours ; les passions humaines se combinent de mille façons ; le jeu d'échecs n'est rien à côté de cela. C'est une mine féconde en péripéties lamentables que la société du hasard, de l'oppression et des passions factices. La seule difficulté est de peindre et d'aligner les mots.

Mais si par hasard un homme de science et de foi (j'entends la foi scientifique) se résigne à écrire des histoires, il cherchera moins longtemps encore. Son but étant de prouver afin d'instruire, il n'aura qu'à s'emparer du premier sujet venu. Car si entre les mains d'un véritable artiste tout est histoire ou tableau, entre les mains d'un philosophe on peut dire que tout prouve et instruit.

A mon sens, les histoires sont comme les machines, les plus simples sont les meilleures. Il y déjà longtemps que les gens de goût se plaignent du charlatanisme des gens de vogue ; le public aussi commence à se lasser. D'un autre côté, les véritables hommes de lettres ne veulent pas se contenter de ce rôle de joueur de quilles dont parlait Malherbes. L'avénement de la République a réveillé en France tout ce qu'il y a de réelle intelligence et d'honnêteté. Le goût de l'utile a repris vigueur, c'est un fait énorme dans le génie d'une nation; le goût de l'utile est le propre des démocraties. Partout où les peuples gouverneront, cette passion bienfaisante dominera toutes les autres ; partout, au contraire, où les classes privilégiés d'accord avec la forme monarchique tiendront le gouvernail d'une nation, vous la verrez bientôt pencher sur les abîmes du scepticisme, de la frivolité, de l'abâtardissement.

Faux gouvernement, fausse morale, fausse littérature, faux art. Si la France à l'heure où je parle n'est point pourrie jusqu'au cœur, ce n'est pas la faute de ceux qui l'ont gouvernée, moralisée et amusée depuis Pharamond jusqu'à Louis-Philippe.

C'est à nous, gens de la pire espèce, à nous qui sommes venus porter un nouveau coup de hache au tronc vermoulu de la propriété solitaire et de la famille individualiste, c'est à nous qu'il appartient de refaire la morale publique et privée. Nous enseignerons à la vertu des routes nouvelles, cachées dans cette forêt de préjugés qui couvre la terre, forêt plus noire que celle des passions dont parle Dante avec une sublime horreur. Que chacun aiguise ses armes et s'en serve ; que la parole tombe comme un trait vainqueur du haut des rostres populaires ; que la philosophie et la logique cernent les consciences dans les carrés géométriques du raisonnement ; que l'art, la poésie et la littérature déploient leurs grâces infinies, captivent les oreilles de leurs accents, tiennent les yeux esclaves et enlacent les cœurs des femmes, des enfants et des jeunes hommes dans leurs replis de serpents ; que les charbons de Giordano Bruno s'allument ensuite s'ils le veulent, qu'importe ! Le sang des Peuples a déjà éteint les bûchers de l'inquisition, nous avons encore du sang dans les veines pour la cause de la liberté.

Il est temps ; les sociétés sont vieilles et si depuis leur origine elles ont marché dans les ténèbres, çà et là de grands éclats de lumière ont illuminé leur route et montré aux hommes de bonne volonté par où l'on arrive à la justice et à la vérité. Il est échappé à des hommes qui renient aujourd'hui les doctrines sociales quelques-unes de ces paroles profondes qui sont de véritables révélations. C'est en vain qu'on voudrait plus tard reprendre sa pensée. Quand la foudre est lancée, il faut qu'elle tombe.

l'habillement complet aux réfugiés; il a même envoyé une certaine somme d'argent pour être distribuée parmi eux.

» Le général Kohlman, un des officiers magyars les plus distingués, a embrassé l'islamisme et il a été reçu au service ottoman. Le général Kohlman était le chef d'état major de la première armée hongroise; il a été appelé à ces mêmes fonctions par le général Dembinski.

» D'après un calcul très-rigoureux, il est démontré que la Turquie peut disposer de 200,000 hommes, déjà rompus aux manœuvres, et de 600 canons de campagne. Si l'on ajoute à cela 100,000 hommes au moins de milice et des généraux comme Bem, Kohlman, Stein et Kmely, on peut être certain qu'elle pourrait résister à la Russie et à l'Autriche. »

On lit dans la *Presse* de Vienne du soir, à la date du 22 octobre, et les lettres de Pesth confirment que les exécutions y ont recommencé; notre, Haynau est définitivement nommé gouverneur civil et militaire de la Hongrie. Le commandant de la légion allemande, Giron (de Pesth); le prince Woroniecki, commandant d'une partie de la légion polonaise, et l'adjudant général de Dembinski, Havancourt, *ont été pendus*. Ces trois exécutions ont répandu une consternation extraordinaire à Pesth, et l'on commence à perdre tout espoir de voir le gouvernement entrer dans une voie plus conciliante.

Voilà en quoi consiste la clémence de l'empereur et la disgrâce de Haynau, promulguées dernièrement avec tant d'emphase par tous les journaux du monde réactionnaire. C'est sur cela que les dynasties veulent fonder leur existence et leur pouvoir! Pour exister il leur faut la cruauté, la trahison et des cadavres!... *Félix Austria!* qu'est devenue ta devise: *Justitia fundamentum regnorum?* Tel grain tu sèmes, tels fruits tu récolteras!

La dernière malle de l'Inde nous apporte les détails suivants sur l'assassinat du gouverneur de Macao:

« M. Amaral accompagné de son aide de camp, sortit à cheval dans l'après-midi du 22 août, pour faire sa promenade accoutumée. A son retour et à 150 pas environ de la barrière, un enfant chinois lui présenta une fleur au bout d'un bambou.

» Le gouverneur allait accepter la fleur quand le jeune garçon le frappa avec le bambou, ce qui détermina M. Amaral à se pencher en avant pour repousser l'enfant. Au moment même où il faisait ce mouvement il fut attaqué par cinq Chinois armés de sabres qui l'atteignirent de deux coups de leurs armes dans le côté et sur le dos. Ayant perdu précédemment son bras droit dans une bataille, M. Amaras prit la bride de son cheval avec les dents et essaya de sortir avec sa main gauche un pistolet des fontes de la selle. Mais avant qu'il eût pu exécuter ce mouvement, il fut jeté à terre par les meurtriers et percé de coups de sabre. Sa tête fut coupée, en laissant la mâchoire inférieure et une partie de la langue attachée au tronc, et la main gauche fut également séparée du bras et enlevée par les assassins. L'aide de camp fut grièvement blessé d'un coup de taille sur la tête et d'un coup de pointe dans la cuisse. Ce crime audacieux fut commis à l'heure où la plupart des résidents étrangers font leur promenade sur le *Campo*.

» Plusieurs personnes ont salué le gouverneur ou lui ont parlé quelques minutes avant qu'il fût assassiné, et deux entre autres ont été témoins de l'attaque à fort peu de distance, sans pouvoir aller à son secours, parce qu'elles étaient sans armes. Du reste, tout secours eût été presque impossible, car toute l'affaire n'a duré que quelques minutes. Les meurtriers se sont échappés dans un bateau qui attendait près de la barrière, emportant avec eux la tête et la main gauche de leur victime.

» Le corps du gouverneur a été embaumé et mis dans un cercueil de plomb; on ignore s'il sera enterré en Chine ou envoyé en Europe; on fait des recherches actives pour tâcher de découvrir où les assassins ont porté la tête et la main gauche. A partir de ce meurtre, on eut de grandes appréhensions sur une attaque des Chinois, quoique les navires de guerre anglais, américains et la corvette française la *Bayonnaise*, qui sont dans le port de Macao, inspirassent un peu de confiance à la population portugaise.

» Dans la journée du 25 août, les troupes demandèrent que leur chef fût remplacé par un autre en qui ils avaient plus de confiance, et le sénat résolut de prendre possession de la barrière, qui fut enlevée aux Chinois après une courte résistance.

» Il en fut de même d'un fort chinois qui commande le chemin de Caza-Branea, et qui fut bravement enlevé d'assaut par le lieutenant Mesquita, à la tête de 35 volontaires.

» Dans la même journée, une demande de secours fut faite au capitaine Troubridge, du vaisseau de guerre anglais l'*Amazon*. Vers une heure, les pavillons des forts qui étaient restés à mi-mâts furent hissés avec la couronne de Portugal renversée. Des canots de l'*Amazon* débarquèrent immédiatement une troupe de marins sur la Praya grande.

» MM. Paiva et Pereira furent chargés de porter au commissaire Seu une note sévère des membres du gouvernement; mais ils n'étaient pas encore de retour de Canton dans la soirée du 27. Les ambassadeurs étrangers accrédités en Chine, et qui résident maintenant à Macao, ont exprimé la vive indignation dont ce crime les avait saisis.

» Dans la journée du 27, les membres du conseil demandèrent à M. Davis, chargé d'affaires américain, si les vaisseaux américains *Dolphies* et *Plymouth*, stationnés dans le port, défendraient la ville en cas d'attaque des Chinois. Mais il fut répondu que les Américains, étant en paix avec la Chine et le Portugal, garderaient la plus stricte neutralité.

» On ignore si la même demande a été faite au ministre français ou au commandant de la corvette, et quelle réponse ils ont donnée.

» On dit d'un autre côté que Seu a donné carte blanche aux pirates pour opérer contre Macao, en leur promettant une amnistie complète pour le passé, s'ils parviennent à détruire cette ville. Il y a plusieurs milliers de ces brigands dans les îles voisines, et l'appât du pillage en fera venir un bien plus grand nombre de toutes les parties de la côte.

» Ce meurtre, préparé avec tant d'adresse et exécuté avec tant d'audace, n'est pas l'œuvre de voleurs ordinaires; car il est constaté que les meurtriers n'ont pas dépouillé leur victime de sa montre et d'autres valeurs que l'on a retrouvées sur le cadavre de l'infortuné gouverneur. Ce qui prouve que cet assassinat est purement politique, c'est que les meurtriers ont enlevé la tête et la main gauche, pour pouvoir prouver l'exécution du crime qu'ils étaient sans doute chargés de commettre, et recevoir la récompense qui leur avait été promise.

» Jusqu'à présent le gouvernement s'est conduit avec énergie; mais on se demande s'il a été prudent de provoquer une guerre sauvage en prenant un des forts chinois, et en tuant une soixantaine de soldats chinois, et en promenant la tête de leur capitaine au bout d'un bambou dans les rues de la ville. Bref, Macao, avec une armée de quatre cent cinquante hommes et sans flotte, a déclaré la guerre à la Chine, sans attendre le résultat d'une plainte adressée à Seu, pour obtenir vengeance et réparation du meurtre d'Amaral. »

Un des premiers actes du gouvernement provisoire avait été de suspendre le travail fait dans les prisons au profit de certains entrepreneurs et aux dépens des classes ouvrières, déjà bien assez pressurées par la concurrence des fabricants.

Il y a en France dix-sept cent vingt-deux maisons religieuses ou annexes qui, tant par le travail des personnes qui les composent que par celui des jeunes personnes dont elles dirigent l'éducation ou l'instruction, enlèvent le pain de plus de trente-et-un mille ouvrières; mais quelque grave que cela paraisse, ce n'est encore là que le côté le moins important: ces établissements, riches de propriétés considérables, de dotations trop nombreuses et de dons de chaque jour, ces établissements, qui regorgent de tout, ont successivement et graduellement, pour obtenir les commandes des fabricants, baissé le prix des façons, déjà si bas, de sorte que maintenant, pour ne citer qu'un exemple, les ouvrières en lingerie (c'est-à-dire, pour Paris seulement, plus de quinze mille pauvres femmes) ne peuvent, après une longue journée suivie de veille, recevoir qu'une faible somme variant entre 60 et 80 centimes. Bienheureuses encore quand elles trouvent à gagner ce misérable salaire; car, pressées par la faim et les besoins de toute sorte, elles ne peuvent apporter dans leur travail le soin qu'y mettent les ouvrières des maisons religieuses, qui n'attendent pas après pour manger un morceau de pain.

Que de malheureuses femmes, ô benoîtes et dévotes religieuses, vous privez de l'absolu nécessaire pour ajouter à votre superflu! Et lorsque ces malheureuses ouvrières sont tombées dans les piéges que leur tend de tous côtés notre jeunesse DORÉE, vous n'avez pas assez de fiel dans l'âme, de paroles assez dures pour qualifier ces malheureuses que vous avez perdues. Et vous appelez cela servir le Seigneur! *Gaudeant bene nati!*

La lettre suivante, adressée au ministre de la marine et des colonies, par l'un de représentants de la Guadeloupe, dont l'Assemblée nationale vient d'invalider l'élection, nous est communiquée depuis quelques jours. Jusqu'à présent l'abondance des matières nous a forcés d'en retarder l'insertion. Aujourd'hui nous nous empressons de publier cette éloquente protestation d'un homme de cœur.

Pàris, 20 octobre 1849.

Monsieur le ministre,

Le débat soulevé devant l'Assemblée nationale par la vérification des pouvoirs des représentants du Peuple élus à la Guadeloupe peut vous paraître terminé, mais pour moi il ne l'est pas. L'impatience de la majorité ne m'a pas permis de répondre, comme je l'aurais désiré, au discours que vous avez cru devoir prononcer à cette occasion. Je n'ai donc d'autre moyen de le réfuter que de faire appel à vous-même et à l'opinion publique; malgré ma déclaration formelle à la tribune, déclaration qui ne pouvait laisser aucun doute à l'égard de l'honorable amiral Bruat, malgré mes protestations qu'il n'était pas en cause dans le débat, je ne voudrais pas que vos paroles, sans doute contre votre volonté, pussent laisser croire au pays que j'attaquais injustement un digne gouverneur, pour lequel vous savez personnellement que j'ai la plus haute considération. Je ne voudrais pas qu'on pût supposer un seul instant que vous avez voulu jeter entre deux hommes qui s'estiment et s'honorent des germes de défiance et de désunion.

Dans ce que j'ai dit, il était clair et manifeste pour tout le monde que mon intention était de signaler à l'opinion publique la conduite inqualifiable de magistrats qui ont surpris la bonne foi du gouverneur. qui ont manqué à leur devoir jusque là que vous et votre collègue de la justice avez été forcés d'annuler l'acte exorbitant dont ils se sont rendus coupables. A ce sujet, permettez-moi, M. le ministre, de regretter profondément que pour ceux-c vous n'ayez pas eu une seule parole de blâme, tandis qu'en présence du pays tout entier vous avez cru pouvoir accuser de partialité un conseiller recommandable par 23 ans de services honorables. Une telle appréciation sur laquelle les faits, je l'espère, vous feront revenir avant peu, ne sera pas sortie de la bouche du représentant du pouvoir sans de graves inconvénients pour l'indépendance d'une magistrature amovible. Votre justice se reprochera un jour de ne s'être pas assez tenue en garde contre des rapports malveillants et de ne s'être pas rappelé que les magistrats qui les ont rédigés ou provoqués sont ceux-là mêmes qui ont intérêt à cacher la vérité.

J'arrive, M. le ministre, à la seconde partie de votre discours.

Avant et après notre dernière entrevue au sujet de la situation des colonies, j'ai repoussé comme injurieuse pour vous la pensée que vous ayez pu accorder votre protection et votre concours à l'homme qui nous attaque à 1,800 lieues d'une manière si honteuse. Vous ne lui avez pas donné, je le crois, de mission officielle; mais que puis-je penser en présence du témoignage public de sympathie qu'il a reçu de vous à la tribune? Je dois croire que vous vous trompez sur la portée des faits qui se passent aux Antilles. Vous ignorez sans doute que par son langage celui qui paraît avoir votre confiance fait croire qu'il a sur votre administration un pouvoir extra-légal. Ne le savez-vous pas? Il disait dernièrement dans un banquet officiel aux habitants de la Martinique: « Vos représentants ne vous laisseront pas à la merci de *certains magistrats*. ils veilleront à ce que désormais les affaires du parquet soient mieux choisies. Votre police ne répond point à vos besoins d'ordre, il faut qu'elle soit réorganisée. »

Est-ce d'ailleurs, comme vous le pensez, M. le ministre, un ami de la conciliation celui qui, à la Martinique, désigne à la haine et à la vengeance du plus grand nombre tous les hommes qui n'ont pas les mêmes opinions que lui?

Est-ce un ami de la conciliation celui qui soulève à ce point les passions des masses, contre ses adversaires politiques, que chaque jour quelque collision sanglante vient désoler le pays. Les maisons de ceux-ci sont envahies et saccagées par la multitude: leurs enfants sont assassinés devant leurs portes, quand ils n'ont pu les soustraire à la fureur de ses séides.

Est-ce un ami de la conciliation celui dont les partisans et les amis attaquent et insultent publiquement dans les rues et dans les journaux d'honorables magistrats qui font leur devoir en s'opposant à de pareils désordres?

Es-ce un ami de la conciliation celui qui diffame dans ses écrits et dans ses discours tous les fontionnaires publics qui ne veulent pas subir la pression de son influence?

Est-ce un ami de la conciliation celui que des hommes haut placés dans l'administration du pays sont obligés d'attaquer devant les tribunaux pour mettre leur honneur à l'abri de ses diffamations?

Enfin, est-ce un ami de la conciliation celui qui, pour provoquer des haines personnelles, livre à la presse les secrets de la correspondance la plus intime, celui qui invente, signe et imprime les plus odieuses calomnies contre ses concurrents à l'Assemblée nationale.

Certes, M. le ministre, vous ne pouviez qu'ignorer ces faits et être sous l'influence d'une profonde erreur, quand vous avez dit à la tribune que le gouvernement serait *coupable* s'il ne s'empressait de profiter d'une semblable coopération.

S'il en était autrement, si je pouvais supposer un seul instant que vos paroles n'eussent pas été bien au-delà de votre pensée, si je pouvais croire qu'un pareil système de conciliation rencontrât l'approbation du pouvoir; je dirais à mes compatriotes qu'ils ne doivent plus rien attendre de la justice de l'administration de la marine; je leur dirais qu'ils n'ont plus qu'à compter sur leur bon droit, et qu'il ne leur reste plus qu'à en user dans les limites de la loi, avec la plus grande modération, mais aussi avec toute la fermeté qu'il inspire.

Enfin, je dois m'élever contre l'opinion que les hommes du parti auquel j'appartiens auraient cherché à tromper les nouveaux citoyens et à leur inspirer des craintes sur la perte possible de leur liberté. Cette pensée n'est point, il est vrai, aussi nettement exprimée dans vos paroles, mais elle est assez claire pour être comprise par ceux qui ont l'habitude du langage parlementaire.

Rassurez-vous, M. le ministre, les affranchis sont aujourd'hui trop éclairés sur leurs droits et trop décidés à les faire respecter par tout le monde, pour qu'un tel moyen puisse être un seul instant employé avec succès. La déclaration si formelle publiée par nos amis et lue à la tribune aurait dû vous mettre en garde contre une assertion aussi grave, et qui ne manquera pas de produire un fâcheux effet dans le pays.

Je me serais abstenu, Monsieur le ministre, de vous écrire cette lettre si je n'avais craint de voir mes paroles et mes actes défigurés par la malveillance.

Tant que je n'ai eu devant moi que le représentant d'un parti, j'ai cru devoir répondre par le silence du mépris à des attaques qui ne pouvaient que déshonorer davantage leur auteur; mais quand j'ai pensé que vos paroles, certainement malgré vous, seraient de nature à faire supposer que le pouvoir acceptait la responsabilité d'actes déplorarables, il ne m'a pas été possible de rester plus longtemps dans ma position passive sans manquer au respect de ma dignité personnelle.

Agréez. Monsieur le ministre, etc.

A.-F. PERRINON.
EX-CONSTITUANT.

Le *Chronicle* fait les réflexions suivantes sur la question romaine:

« Il est temps que Pie IX se mette en mouvement. Trop longtemps a-t-on souffert que la vieille voiture vermoulue de Saint-Pierre barrât la route. De tous côtés le courant de la pensée et des opinions, accélérées par les grands événements des deux dernières années, marche avec rapidité; l'expérience d'un demi-siècle a été concentrée dans l'espace d'une année; et les flots du temps, qui nous emportaient insensiblement depuis trois ans, viennent d'être précipités dans un de ces tourbillons qui interrompent de temps en temps la continuité de sa marche, ordinairement paisible et uniforme.

» Pendant que le monde progresse, le pape veut s'arrêter tout court. Le chef spirituel de l'Église romaine, qui se vante d'appartenir à tous les siècles et à tous les climats, d'avoir été toujours à la hauteur de tous les évènements et d'avoir maîtrisé toutes les phases de la civilisation à mesure qu'elles se présentaient, ce chef demeure le représentant entêté d'un embarras fort gênant et d'une résistance inerte.

» Il est maintenant clair que Pie IX s'est décidé à ne pas donner des institutions représentatives à ses sujets. Profitant de la fausse position où s'est fourré le gouvernement français et de l'attitude des partis dans la chambre législative, il ne veut pas risquer son influence morale sur ses sujets spirituels, en faisant de nouveau l'expérience qui a déjà causé son humiliation et son exil....

» Tôt ou tard, cependant, il faut que le gouvernement du pape passe par où presque tous les Peuples de l'Europe, grands ou petits, ont marché; et y a-t-il quelqu'un, excepté un cardinal, qui croie que la papauté grégorienne, si elle est rétablie, dure trente ans de plus? Les rois accordent des constitutions, non parce qu'ils espèrent mieux gouverner avec des parlements que sans leur secours, mais parce que leurs sujets ont appris à demander une part du pouvoir politique d'une voix qu'ils ne sauraient refuser.

» Pie IX, avec son triple diadème, sera forcé de faire comme les autres. Il s'est adressé une fois aux puissances catholiques, mais le jour viendra où un appel semblable ne pourra lui attirer un secours même aussi douteux que celui du général Oudinot et de ses 40,000 hommes.

» Nous regrettons beaucoup de voir le pape disposé à suivre une ligne de conduite qui n'arrêtera certainement pas la chute de son trône temporel; tandis qu'elle contribue sensiblement à dégrader la dignité et à diminuer l'importance morale de sa personne et de sa place. Nous n'entreprendrons pas de lire son horoscope, mais il pourrait un jour apprendre par l'expérience qu'il eût mieux valu figurer dans l'histoire comme premier pape constitutionnel que comme dernier évêque de Rome. »

CORRESPONDANCE GÉNÉRALE
DE LA TRIBUNE DES PEUPLES.

PRUSSE.

BERLIN, 25 octobre. — Le *Moniteur prussien* publie le texte des résolutions adoptées par le conseil d'administration

---

Vous souvenez-vous, mon ami, du vieux Châteaubriand qui prétendit mourir royaliste après avoir confessé quelque part qu'il ne pouvait plus naître que des républicains en France. Et Lamennais qui nous renia, Lamennais, cet amer génie qui maltraita si magistralement l'individualisme. Et Senancourt, un rêveur ignoré du Peuple, peu connu des classes privilégiées, presque obscur, pour tout dire, écrivant un mot comme celui-ci, un mot qui ferait la fortune d'un siècle: « Les jouissances solitaires sont maudites. » Amis et ennemis, voilà ce que disaient les hommes de génie. » D'autre part, Louis-Philippe, un Malthus couronné, formulait cet axiome: Chacun chez soi, chacun pour soi. Et pendant dix-huit ans il mettait en pratique, par la politique et l'administration, cet épouvantable axiome. Rapprochez le mot d'Oberman du mot de Louis-Philippe, et de cette antinomie sociale jaillira un enseignement.

Louis-Philippe, le roi individualiste et propriétaire, un peu maçon-entrepreneur, habile spéculateur, n'ayant des arts que cette teinture bourgeoise dont les classes aisées se parent d'une façon si grotesque; Louis-Philippe méprisé de tout le monde et régnant, n'est-ce pas la société à table jusqu'au menton, se méprisant elle-même, l'avouant *inter pocula*, mais résolue à jouir quand même jusqu'au bout, à rester superficielle, ignorante et injuste, à ne faire aucun sacrifice, à ne se donner aucune peine, menaçant de mort quiconque viendra la troubler dans sa bauge, et préférant mourir un jour de bataille sur son tas de fumier que d'accepter le baume qui peut seul la purifier et la régénérer? Bourgeois qui faites encore les fiers. parce que vous avez jonché de cadavres le sol de la République et enchaîné quelques milliers de ses plus ardents défenseurs, souvenez-vous, souvenez-vous donc toujours que votre roi, le Napoléon de la boutique, qui fut si riche et si puissant, qui fit si bien vos affaires et les siennes en maquignonant la paix à tout prix avec les puissances européennes, qui fut un moment si heureux en intrigues que nous le crûmes à la veille d'asseoir à l'instar de Bonaparte sa famille tout entière sur les trônes de l'Europe: Eh bien! souvenez-vous, souvenez-vous donc, bourgeois, — ce grand roi, le vôtre, un peu de votre chair, de votre sang et de votre âme; ce roi vieillard, un jour qu'il sortait de table entouré de ses parents et de ses familiers, dut soudain quitter son trône, déposer à la hâte son grand cordon, ses insignes, sa couronne, ses hochets aristocratiques, et fuir de son palais; et durant plusieurs jours, vêtu de l'humble blouse du prolétaire, accablé de vieillesse, n'emportant pas même avec lui le respect qu'on accorde au grand âge, frappé de terreur, accablé de fatigue, courbé sous le poids de sa honte et de ses iniquités, il erra de ferme en ferme sur la côte comme un vieux mendiant de village! Ainsi finit le roi de la famille et de la propriété.

Et ils ne veulent pas que nous discutions ce double principe! Et ils s'imaginent que cela ne se transformera pas! Et ils croient sauver leur vieille société. comme si les sociétés, ainsi que les hommes et les choses, ne tombaient pas toujours par où elles penchent!

A mesure que les sociétés individualistes ont vieilli, elles se sont aveuglément précipité dans un abîme d'égoïme et de personnalité. Dès lors plus de grandes choses. Le principe de lutte et d'individualisme n'enfante que la misère, les mauvaises passions, les petites entreprises et la multitude sans cesse croissante des œuvres minuscules. On ne ferait même plus aujourd'hui une cathédrale, œuvre difforme, mais accomplie au moins au nom d'un principe commun, et sans l'individualisme du talent. La France touche aujourd'hui à cet âge climatérique des Peuples. Elle est frappée au cœur de ce mal auquel l'empire romain a succombé, auquel succomberont toutes les nations qui édifieront au nom de ce principe de mort. Quelle que soit la lenteur de sa marche, il faut qu'un jour la dissolution s'accomplisse. La France ne peut être sauvée qu'en se jetant dans nos bras; vainement elle nous repousse, nous la sauverons malgré elle.

Pour cela nous parlerons au nom du principe de vie, du principe opposé a l'individualisme et à la lutte. Nous rétablirons l'ordre dans la psycologie comme dans la politique, dans la famille comme dans la propriété. La science a depuis longtemps fait l'exposition de la nature humaine. Les philosophes du dix-huitième siècle ont élaboré la matière et préparé le terrain. N'eussions-nous que l'admirable analyse de Condillac, cela serait suffisant pour démêler les sentiments vrais des sentiments factices, et séparer l'ivraie du bon grain.

La vie sociale telle qu'on nous l'a faite, a donné naissance à des sentimenis purement factices, qui sont la source d'une quantité de crimes et de misères. C'est au prince de l'individualisme, base philosophique du monde actuel, que nous devons tous ces sentiments dangereux qui font de notre existence un martyre prolongé!

Nous seuls offrons des formules sociales d'accord avec la véritable nature de l'homme. Là point de déviation: le caractère, les passions et les facultés se développent dans un ordre normal. Aucune force n'est détournée, aucune jouissance ne se change en douleur.

L'homme placé dans le milieu le plus favorable au développement, à la satisfaction de ses facultés et de ses sens, s'épanouira dans une splendeur nouvelle et deviendra en quelque sorte le dieu de la nature.

Comment ouvrir les yeux à cette génération d'hommes de mauvais vouloir? Ils ferment les paupières, ils se bouchent les oreilles, ils frappent sans écouter. Comment toucher à ces plaies invétérées sans faire frémir les fibres du malade? Comment rompre le charme qui tient le cœur de nos malheureux frères enchaîné comme leur raison? Comment leur faire entendre que ces habitudes que la société a faites saintes sont criminelles, que cette vertu est un vice, que le renversement des id es préside à la morale, à la philosophie et aux législations de ce monde? Celui-ci a mis trente ans de labeur, de privations et de chicanes pour posséder ce champ; comment lutter contre l'âpre joie qu'il éprouve à posséder, à enclore ce champ, sa conquête si chèrement achetée, ce champ qui est sa joie et son souci, ce champ qui l'a émancipé de l'esclavage du salariat, ce champ qui le rend désormais seigneur et maître, exploiteur d'hommes à son tour, ce champ qui est un peu de sa famille et qui fera de son fils un oisif aux mains blanches? Que d'illusions à détruire, que de vices secrets à couper dans la racine, que de faux sentiments à redresser avant d'ouvrir les yeux à ce fier conquérant qui vous dit: Voyez mes mains! et qui justifie la capture de sa proie par tout ce qu'il y a de plus sacré en ce monde, le travail!

Comment lui expliquer qu'il a en fin de compte joué un rôle de dupe hier et qu'il sera demain brigand? que de peines avant que cet homme songe avec amour au jour où il entrera dans la vigne au milieu de ses frères, ne trouvant aux champs qu'il moissonne d'autre limite que la souplesse de ses jarrets et la vigueur de ses bras. Comment l'homme des joies solitaires et sauvages comprendra-t-il l'inef fable douceur des joies communes?

Et cet amant jaloux qu'un regard de sa maîtresse à un autre homme met en fureur, ne se révoltera-t-il pas quand nous lui dirons: Cherche bien au fond de ton cœur, et tu verras des choses dont tu auras honte. La jalousie ce n'est pas de l'amour, c'est de la vanité, de l'égoïsme et de l'amour propre. C'est toi-même que tu aimes en ce moment, et non celle qui fait ton martyre. Toute cette gradation de parenté accompagnée de vertus domestiques, de quel fer délicat les frapper? par où attaquer ce palladium de la société actuelle? cet asile véritable et presque vénérable contre les tempêtes d'une société livrée aux vents déchaînés des passions factices et mauvaises!

Ah! c'est une lourde tâche, ami, vous le savez vous, qui, dès 1845, propagiez dans la *Fraternité* ces humaines doctrines nous marchons avec la haine à notre droite et la calomnie à notre gauche: Et nous allons le dos voûté comme le Christ au Calvaire, nus et tout sanglants et déchirés à chaque pas par les lanières de la persécution. Mais les amertumes et les difficultés du chemin disparaissent devant la grandeur du but.

J'ai donc pensé, mon cher ami, que la politique, l'économie et la philosophie n'arrivant pas jusqu'au foyer domestique, il fallait faire appel aux poètes, aux conteurs, en un mot aux amuseurs de la société. La coupe qui doit rompre l'enchantement sera couronnée de roses. J'ai donc pris le devants, ou plutôt j'ai suivi maintes glorieuses traces afin de tâcher d'entraîner d'autres intelligences dans la bonne voie. C'est pourquoi, quittant les routes plus austères où m'ont transporté ma raison, par amour pour la sainte cause et pour la foi scientifique, je reviens aujourd'hui aux sentiers fleuris de la première jeunesse.

Hippolyte CASTILLE.

SPECTACLES DU 29 OCTOBRE 1849.

THÉATRE DE LA NATION. — La Filleule des Fées, la Xacarilla.
THÉATRE-FRANÇAIS. — Les Trois Quartiers, les Etourdis.
OPÉRA-COMIQUE. — La Syrène.
SECOND THÉATRE-FRANÇAIS. — Le Vert-Galant, l'Héritier du Czar.
THÉATRE-HISTORIQUE. — La Guerre des Femmes.
VAUDEVILLE. — Pas de Fumée sans Feu, Quatrième numéro de la Foire aux Idées, le Poltron.
VARIÉTÉS. — Les Parents de ma Femme, le Petit-Pierre, Voltaire en vacances (Mlle Déjazet), Chansonnette, Lorettes.
GYMNASE. — Babet, Graziella, le Bal du Prisonnier, la Seconde Année.
THÉATRE MONTANSIER. — Un Lièvre en sevrahe, le Tigre du Bengale, le Chevalier muscadin, les Atome crochus.
PORTE SAINT-MARTIN. — Le Connétable de Bourbon.
AMBIGU-COMIQUE. — Piquillo Alliaga.
GAITÉ. — La Moulin Joli, Sonnette du Diable.
THÉATRE-NATIONAL. — Les Pilules du Diable.
THÉATRE-CHOISEUL. — Les Talismans du Diable.
PRADO. — Bals dimanche, lundi, jeudi.

pour la convocation de la diète :

« 1° Le 15 janvier 1850 est arrêté, comme le jour où auront lieu, dans toute l'étendue des Etats confédérés, les élections des députés à la chambre du Peuple pour la prochaine diète, d'après un règlement commun à fixer d'avance par le conseil d'administration.

» 2° Les gouvernements seront invités, par les plénipotentiaires qui les représentent ici, à donner aux autorités l'ordre de commencer immédiatement les travaux préparatoires nécessaires, et de prendre les mesures pour que les élections puissent être ordonnées prochainement et avoir lieu au terme fixé. »

POLOGNE.

VARSOVIE, 22 *octobre*. — Nous appelons l'attention du monde commercial sur la vitesse avec laquelle, grâce aux chemins de fer et aux télégraphes, les nouvelles commerciales nous arrivent ici : c'est dans environ 50 heures que nous arrivent les bulletins de *Hambourg*, et dans moins de 100 heures ceux de *Paris*. (*Courrier de Varsovie.*)

—Le préfet de police de Varsovie a renouvelé hier la défense de fumer dans les rues les cigares et les pipes! C'est qu'on veut que le joug russe soit senti; on veut que chacun puisse toucher du doigt sa dépendance. Vive la liberté!

— On lit dans la *Feuille constitutionnelle de la Bohême :*

« Les difficultés du transit entre la Pologne et la Prusse ont été un peu allégées dans ces derniers temps, de sorte que le commerce a pu revivre.

» Toute la Pologne est inondée de troupes, pour l'entretien desquelles on a fait des achats et des réquisitions sans fin. L'armée vient de recevoir de nombreuses distributions et promotions. Mais en même temps il est procédé au jugement des officiers qui ont commis des délits militaires pendant l'expédition de Hongrie. »

Gallicie. — CRACOVIE, 21 *octobre*. — Les rues de notre ville fourmillent de soldats russes qui se permettent à présent plus d'excès qu'avant. A peine les aides de nos oppresseurs nous quittent-ils, qu'aussitôt on nous prépare un autre fléau, savoir : une gendarmerie.

HONGRIE.

PESTH.—Les arrestations continuent à être à l'ordre du jour à Bude-Pesth. Barkossy, Navay et Karasz, hommes éminemment connus dans l'administration de la République hongroise, sont au nombre des arrêtés. Un essaim de bureaucrates autrichiens se jette sur la Hongrie pauvre, opprimée et presque sans avenir!

De Lemberg, de Cracovie et d'Hermanstadt, nous recevons la nouvelle de plusieurs condamnations à la prison.

—On écrit à la *Gazette de Cologne* :

« Tous les biens des condamnés ont été confisqués, comme d'habitude. On annonce que Madarass a été également pendu. Une autre exécution capitale a eu lieu à Udine. Un paysan de vingt-un ans, Félix Bidoli, a été fusillé pour avoir possédé deux pistolets chargés.

—Le *Correspondant autrichien* annonce que les fortifications de Bude, rasées après la prise héroïque de cette ville par les Hongrois, doivent être, d'après l'ordre de l'empereur, de nouveau reconstruites. Toutes les autres forteresses de la Hongrie vont également être remises en état.

AUTRICHE.

VIENNE, 20 *octobre*. — Nous aurons ici un congrès français légitimiste, dont les membres arrivent en foule. La police d'Autriche a la omplaisance de donner à chacun d'eux des passeports qu'il n'a plus besoin de faire viser. Ainsi, il y a chez nous déjà le comte Montbel, le duc de Dreux, le duc de Blacas, le marquis de Resseguié (de la famille Mérévoni); et les gens de la camarilla crient, à qui veut l'entendre, que la République française va bientôt faire place à Henri V.

—On écrit à la *Gazette de Breslau* que ce n'est pas seulement l'Italie, la Hongrie et la Gallicie qui vont être placées sous le régime militaire, mais tous les pays de la monarchie autrichienne.

ITALIE.

Piémont. — TURIN, 24 *octobre*. — Chambre des députés, séance du 23.

La chambre des députés s'est occupée du projet de loi ayant pour objet de réunir l'arrondissement d'Ovada à la province de Novi. Ce projet, déjà voté par les députés, revenait du sénat avec l'adjonction d'un quatrième article, portant que la province d'Acqui, de laquelle était distrait l'arrondissement d'Ovada, serait indemnisée. Indemniser une province parce que l'on distrait quelques communes de son territoire pour les adjoindre à une autre province, nous semble véritablement facétieux. Il n'y a que des sénateurs pour trouver de ces choses là. La chambre cependant a fait encore preuve de son esprit de conciliation en votant la disposition introduite par le sénat.

Le député Valerio a adressé des interpellations au ministre des finances relativement à la présentation du budget de 1850. Dans la séance du 17 août, le ministre avait promis que le budget serait présenté sous quinze ou vingt jours, et au 25 octobre il n'en est pas encore question.

Le ministre Nigra répond que les travaux relatifs au budget de 1850 sont poursuivis avec activité, et que bientôt il sera en mesure de le présenter à la Chambre.

Le ministre des affaires étrangères donne communication d'une ordonnance du roi, qui nomme M. de Rossi de Santa Rose ministre du commerce et des travaux publics.

La Chambre discute ensuite la loi sur les poids et mesures.

ALEXANDRIE, 22 *octobre*.—Ce matin, après avoir entendu la messe, le conseil de guerre doit se réunir pour juger le général Fanti et le colonel Saufront.

Toscane.—LIVOURNE, 19 *octobre*.—Le vapeur le *Bosphore*, venant de Constantinople, est arrivé hier soir. Il annonce qu'au moment de son départ tout était tranquille dans cette capitale, et que le bruit courait que les différends survenus entre la Porte, l'Autriche et la Russie, étaient entièrement aplanis. Le *Bosphore* n'avait rencontré aucune flotte dans les Dardanelles ni dans tout le cours de sa navigation.

Etats romains. — On lit dans un journal toscan :

ROME, 18 *octobre*. — Le ministre de l'intérieur et de la police avait ordonné de livrer au gouvernement de Naples un Napolitain qui avait été arrêté à Rome. M. de Corcelles l'ayant appris a réclamé énergiquement contre cette inique mesure, auprès de la commission pontificale, sans pouvoir rien en obtenir. Cependant M. de Corcelles a protesté et déclaré qu'il empêcherait l'extradition.

Le secrétaire français de la police a eu une contestation très vive avec un certain Caroselli, employé pontifical.

Le général Rostolan a enfin appris à connaître toute l'infamie des délateurs qui l'avaient d'abord circonvenu et leur a fermé sa porte.

Sicile. 15 *octobre*. — Le décret de Ferdinand II (voir le numéro d'hier), qui institue une nouvelle forme de gouvernement pour la Sicile, ne changera rien à ce qui existe.

En 1816, en 1821, en 1831 et le 18 janvier 1848, les mêmes concessions ont été faites. Elles avaient pour objet de prévenir une révolution et de tromper le Peuple, prêt à s'insurger. En janvier 1848, le Peuple en armes déchira les décrets qui établissaient une semblable forme de gouvernement.

A d'autres époques, le gouvernement avait retiré ces concessions pour pouvoir marcher plus librement dans la voie du despotisme. Il semble aujourd'hui que ces concessions sont les seules que Ferdinand veuille faire, afin de se mettre en harmonie avec celles que fait le pape. Il n'y a plus aucune espérance de gouvernement représentatif pour les Deux-Siciles, aucun moyen de conciliation entre le monarque et le peuple de cette malheureuse contrée de l'Italie.

ILES BRITANNIQUES.

Angleterre.—LONDRES, 27 *octobre*.—Consolidés ouverts à 92 1/8 5/8 pour compte, et 92 3/8 5/8 au comptant, fermés à 92 1/8 5/8 pour compte.

ESPAGNE.

MADRID, 22 *octobre*. — Nous venons d'assister à une nouvelle journée des dupes. Vous savez, sans doute, déjà le renvoi et le retour du ministère Narvaez aux affaires. l'avenement et la chûte du ministere Cléonard. C'est une véritable révolution de palais, sous laquelle se cachait peut-être une révolution plus importante. Voici quelques détails assez curieux :

La Esperanza, journal dévoué au comte de Montemolin, avait inséré dans ses colonnes une supplique des légitimistes à l'empereur de Russie pour demander le rétablissement d'Henri V sur le trône de ses pères. La restauration en France devait être nécessairement suivie d'une restauration en Espagne, et le manifeste des légitimistes français devait exciter le zèle des légitimistes espagnols.

On sait que dans tous les pays de l'univers les légitimistes se nourrissent un peu de chimères, qu'ils vivent de conspirations et que l'imagination ardente des chevaliers du trône et de l'autel a une grande foi aux apparitions, aux prédictions, enfin à toutes les momeries et à toutes les superstitions.

C'est la sœur Patrocinio qui fut chargée de cette partie importante de tout programme légitimiste, et elle s'en acquitta bien.

Elle eut coup sur coup je ne sais combien de visions, d'apparitions et de conversations avec des êtres surnaturels, qui lui annoncèrent que Narvaez était un damné, qu'il fallait lui enlever le ministère, et avec lui renverser le cabinet.

Comment le bon père Fulgencio n'aurait-il pas cru à des ordres venus d'en haut! Il fit part à son royal pénitent des révélations que les anges étaient venus faire à la sœur Patrocinio, et le pénitent, qui n'est pas un esprit fort, fit savoir à son auguste épouse qu'il fallait renvoyer le ministère Narvaez.

La partie des insinuations perfides, des médisances n'avait pas été négligée; l'esprit de la reine avait été travaillé par quelques personnes de son entourage, et lorsqu'elle reçut la lettre de son auguste époux elle était convenablement préparée à ce petit coup d'Etat, qui pouvait très bien dans un sens ou dans un autre lui coûter sa couronne.

Mais l'opinion publique s'était prononcée avec force; les démissions pleuvaient autour de la reine, et elle ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur et des dangers qu'elle courait.

Narvaez fut mandé dimanche soir au palais, et il se rencontra avec son successeur, le comte Cléonard, auquel il allait bientôt succéder lui-même. Celui-ci arrivait muni d'une foule de décrets; mais il ne s'attendait pas à celui qu'on allait lui faire signer, celui de sa propre destitution.

Il se retira après avoir accompli cette œuvre pénible, sans recevoir le moindre compliment de condoléance, et le ministère Narvaez se trouve réinstallé après une éclipse de trois jours.

Le père Fulgencio est relegué dans un couvent à Archidona, Rodon à Oviedo, Baena à Melilla, Quiroga à Ronda, Balboa à Ceuta, la sœur Patrocinio à Talavera et Cléonard destitué de son poste de commandant de l'Ecole militaire, à Jaën.

Pour se mettre à l'avenir à l'abri de pareilles surprises, Narvaez a fait nommer le comte de Saint-Louis majordome de la maison de la reine. De cette façon il sera premier ministre et maire du palais. C'est beaucoup de puissance à la fois.

—Le père Fulgencio, qui vient de jouer un si singulier rôle dans la dernière représentation des *Folies d'Espagne*, a été le confesseur de l'infante Carlotta, mère de l'infant don François d'Assise; et après la mort de cette princesse, il vint à Bourges apporter au roi Charles V l'expression du repentir que l'infante avait témoigné dans ses derniers moments, au sujet de sa participation au décret qui changea, en 1833, l'ordre de succession établi en Espagne par la pragmatique de Philippe V.

RUSSIE.

La *Gazette de Saint-Pétersbourg* publie un ukase adressé par l'empereur au sénat dirigeant, à la date du 10 août, et ainsi conçu :

« L'expédition de nos troupes à l'étranger a nécessité des dépenses extraordinaires, que nous croyons nécessaire de couvrir, conformément au rapport du ministre des finances, visé par le conseil de l'empire, par une nouvelle émission de billets du trésor public, jusqu'à concurrence de sept séries, savoir : de la 20e à la 26e série, chacune étant de 29 millions de roubles. Ces billets seront émis par le ministre des finances au fur et à mesure des besoins.

TURQUIE.

Depuis longtemps les Russes font en Moldavie et en Valachie des préparatifs fort peu rassurants; les nouvelles qui nous sont parvenues depuis ne nous permettent aucun doute sur leurs projets. L'affaire de l'extradition n'est qu'un prétexte, et le but de leur occupation de la Moldo-Valaquie n'est autre chose qu'une prise de possession stratégique.

Depuis la rupture des relations avec la mission russe, la conduite des Russes en Valachie a changé complétement; les soldats et les officiers traitent avec mépris les militaires turcs, leur adressent des provocations et des bravades. Les points dont on a fait choix pour établir les magasins d'approvisionnement, les mouvements ordonnés aux troupes composant le corps du général Luders, et les renseignements de toute nature qui nous parviennent prouvent que les Russes, avant l'hiver *même*, passeront le Danube près d'Issatcha; ils s'établiront dans la plaine de Dobrecza et pousseront jusqu'à Coustoudjy pour avoir un port de ravitaillement à leur disposition; ce serait une campagne préparatoire qui serait poussée plus loin au printemps.

La Russie, tout en faisant ses préparatifs de guerre sur le territoire ottoman, traînera les négociations pour gagner du temps, en se réservant de les rompre au moment où ses magasins seront prêts.

Sir Strafford Canning est autorisé à disposer, comme il l'entendra, de la flotte commandée par le vice-amiral Parker.

Une estafette arrivée de Vienne décide, dit-on, l'internonce d'Autriche à quitter Constantinople. M. de Sturmer est depuis longtemps démissionnaire, son départ pourrait donc encore ne pas être une preuve de rupture définitive.

GRÈCE.

Nous lisons dans le *Courrier d'Athènes* ;

« La patrie vient encore de perdre un des héros modèles de la lutte hellénique, un de ses citoyens les plus distingués. Le nom héroïque de Nikitas, duquel est devenu inséparable celui de *Turcophage*, est désormais voué au souvenir reconnaissant de la postérité; il est inscrit en caractères indélébiles dans les pages immortelles de notre histoire... »

COMPTE-RENDU

De la commission pour la distribution des secours fraternels aux familles des détenus politiques, dont le siége est rue de l'Homme-Armé, 2.

1849. — Ce compte donne connaissance des opérations depuis le 1er juin 1849 jusqu'au 30 septembre suivant.

On se rappelle qu'un premier compte-rendu a été fait et publié, prenant ses opérations à la création de la commission, c'est à dire du 23 avril 1849 allant au 31 mai suivant, et qu'il résultait de ce compte que des dépenses et des distributions faites sur les recettes il restait en caisse la somme de 222 fr. 30 cent.

Nouveau compte-rendu du 1er *juin au* 30 *septembre.*

3 juin. — Le cit. Croizat, 8 fr.—5. Le cit. Guérin, une quête faite à un enterrement par des gardes nationaux de la 4e compagnie du 4e bataillon de la 7e légion, 5 fr. 50 c.; le cit. Stevenot, 7 f. 70 c.—6. Belval, 10 f. 30 c.; le cit. Comte Minor, quête faite à un convoi, 8 fr.; le cit. Ducastel, produit d'une souscription, 12 fr. 20 c.—9. Le cit Brocard, 17 fr. 50 c. — 10. Le cit. Héliès, 5 fr. 25 c. — 13. Le cit. Raguet, une collecte faite chez les cuisiniers associés de la barrière Monceau 54 fr.—19. Le cit. Ducastel, produit de son carnet à souche, 19 fr.

2 juillet. — 27 membres de la commission, le compte de leur carnet à souche, payé à raison de deux chaque, 54 fr. Le cit. Stevenot, quatre collectes faites à quatre enterrements, 4 fr. 30 c.; le cit. Senget, le montant d'une liste de souscription, 14 fr. — 5. le cit. Coffard, produit d'une cotisation, 6 fr. —18. Gervès et Connette, deux collectes montant à 6 fr. 60 c. — 21. Le cit. Hibback, une souscription de 34 fr. 60 c.; Gaffury une souscription de 30 fr. — 21. Les ouvriers de l'imprimerie du citoyen Chaix, 15 fr. — 24. Le cit. Taillefer, le produit de son carnet à souche, 28 fr. 25 c.; Bosson, une souscription de 4 fr. 20 c. — 28. Le cit. Ducastel, une collecte faite chez les cuisiniers associés de la rue Neuve-Saint-Eustache, 23, 25 fr. — 29. Le cit. Raguet, une collecte faite au banquet des sapeurs-pompiers de La Chapelle Saint-Denis, 3 fr. 40 c. — 31. Le cit. Senget, la cotisation du cit. Dariveau, 5 fr.; id., produit de sa liste de souscription, 15 fr.

7 août. — Ouvriers de la maison du sieur Roussel, 4 fr. 50. — 10. Poupet, le produit de 12 citoyens dont les noms figurent à son carnet à souche, 9 fr. 20; Stevenot, une collecte faite au convoi de la cit. Fombertaux, 8 fr. — 11. Ménil, 10 fr. — 21. Le montant de la collecte faite au convoi de Sébille, 14 fr. 20. — 22. Picaut, le montant de son carnet a souche, 5 fr.; Marteau, 4 fr. — 28. Thomé, 5 fr.

1er septembre. — *Démocratie pacifique*, 66 fr. 15; Stevenot, une collecte faite à un convoi, 1 fr. 05; *id.*, une collecte du journal *l'Atelier*, 11 fr.; *id.*, une collecte faite au convoi de la cit. Pinel-Grandchamps, 12 f. 50; Stevenot, une collecte faite à Melun par le cit. Picrus, jardinier, produite par 13 citoyens, et remise au cit. Lagrange, 11 fr. 25; Lagrange, par l'entremise de Stevenot, 39 fr. 75. — 3. Bosson, une collecte faite à une réunion d'imprimeurs typographes, 11 fr. 45; Frémiot, une collecte faite à l'Association des Cuisiniers de la rue Galande, le dimanche, 2 septembre, 7 fr.; Ducastel, une souscription faite par le cit. J.-L. P., 16 fr. 45. — 7. Du journal *la Réforme*, par le cit. Ribeyrolles, 150 fr. — 8. Ycherry, ancien délégué du comité électoral de Montmartre, 14 fr. 30 — 15. Belleville, 5 fr.; Stevenot et Ducastel, deux collectes faites aux convois Hennequin et Dugast, 12 fr. 25. — 17. Stevenot, une collecte faite au cimetière de Montmartre, au convoi du cit. Combes, 3 fr.; Senget, une collecte du journal la *Patrie*, 16 fr. 50; Id. Une autre collecte produite par neuf citoyens, 6 fr. 70; Fatoux, une somme produite par vingt-six citoyens, nommés à son carnet à souche, 16 75; Fatoux, une somme donnée par un anonyme, 10 fr.; Barthelemy, capitaine de la 2e légion, 5 fr.; Bierle, une collecte faite par les ouvriers de l'atelier du citoyen Bontems, 12 f. 30; Beugnot, une collecte faite à un petit banquet d'enfants qui ont pris le nom d'enfants du Christ, 1 fr. 15; Lefèvre de Claye, 2 fr.; Besson, une collecte faite au Châlet, au banquet des typographes, 35 fr. 45; Wyss, une collecte faite au mariage du citoyen Bruer, 7 fr. 45; Willemin, en deux fois, 5 fr. 50; Ouvriers composant la rédaction de l'ex-journal la *Fraternité*, en quatre fois, 10 fr. 45; Imprimeurs de l'imprimerie du citoyen Dupont, en cinq fois différentes, 58 fr. 95; de 23 citoyens, 18 fr. 50, par des sommes de 0 fr. 25, et quelques-unes un peu plus elevées, 18 fr. 50.

(*La fin à demain.*)

On nous prie d'insérer la lettre suivante :

« A monsieur le rédacteur du *Constitutionnel*.

» Monsieur,

» Vous me faites l'honneur de vous occuper de moi dans votre feuille du 26 octobre. Je vous en remercie de tout mon cœur, car j'aime beaucoup la discussion; elle finit toujours par donner raison à la vérité. Or, la vérité, monsieur, n'est pas précisément dans votre récit. Votre histoire sur certain colloque qui se serait engagé au banquet de Laigle entre moi et un ouvrier est sortie tout entière de cette imagination ingénieuse qu'on vous connaît. J'ai, en effet, prononcé un discours à Laigle dans une réunion, mais je l'ai prononcé sur l'invitation instante de mes amis.

Vous, Monsieur, vous prenez la parole quand il vous plait et comme il vous plaît, moi je la prends quand on me la donne, et comme je le crois le plus conforme aux convenances et à la raison. J'ai parlé aux convives du dévoûment qu'on doit aux principes républicains; j'ai rappelé les devoirs de la France envers les nations opprimées qui lui tendent les bras, et une interruption m'a arrêté, en effet, une minute au milieu des applaudissements unanimes. Cette interruption est venue de M. le maire de Laigle, qui m'exprima la crainte que mon discours *n'allumât une guerre européenne*. Moi qui n'ait pas la fatuité de croire tant d'influence à mes paroles, je continuai en souriant.

Les applaudissements des convives me dédommagèrent de l'interruption officielle, et cette circonstance n'eut qu'un résultat, celui de me prouver que j'étais compris ces travailleurs, et que mes anciens administrés de l'Orne n'ont pas perdu le souvenir du dévoûment que je me suis efforcé de leur prodiguer durant ma courte administration. Vous me fournissez l'occasion de les en remercier; je vous en suis reconnaissant et vous prie d'agréer mes salutations.

BERRIER-FONTAINE.

Tirage du jury.

LISTE DES JURÉS DÉSIGNÉS PAR LE SORT POUR ENTRER EN FONCTIONS LE LUNDI 5 NOVEMBRE,

Sous la présidence de M. le conseiller Jurien.

Jurés titulaires. — MM. Hoffmann, propriétaire à Batignolles; Cornillat, graveur, rue Beaubourg, 13; Cornu, peintre, rue des Saints-Pères, 10; Cantin, marchand de charbon, rue de l'Eperon, 2; Colin, propriétaire à Fontenay-aux-Roses; Cochot, mécanicien, rue Moreau, 14; Couture, avocat, place des Vosges, 26; Hallot, limonadier, place du Caire, 2; Aufray, boulanger, à Batignolles; Saint-Maur, employé, rue des Vieux-Augustins, 53; Godet, imprimeur, rue Saint Bernard, 7; Cabet, avocat, rue Jean-Jacques-Rousseau, 18; Massart, médecin à Clichy; Pasquier, marchand de nouveautés, marché des Innocents, 18; Fouché, pharmacien, rue de Cléry, 31; Siot, marchand de chaises, rue de Cléry, 43; Javal, propriétaire, rue d'Angoulême, 13; Philippon, sous chef au ministère de l'intérieur, r. Monsieur-le-Prince, 31; Juhieux, charbonnier, rue St-André, 78; Castillon, profess., r. Soufflot, 1; Rousselet, négociant, rue Croix-des-Petits Champs, 41; Lebeaux, employé à la douane, passage du Caire, 2; Bébremieux, commis, faubourg Saint-Antoine, 171; Baudouin, directeur des contributions, rue Poultier, 7; Blanchet, professeur, rue Saint-Hyacinthe, 7; Boudet, pharmacien, rue du Four, 88; Leclercq, tailleur, rue Saint-Lazare, 22; Rigaudeau, maître d'hôtel, rue des Mathurins 4; Deville, ouvrier maréchal-ferrant, rue du Faubourg Poissonnière, 13; Bruère, horloger, rue Saint-Jacques, 268; Desfammes, propriétaire, à Batignolles; Durand, propriétaire, rue du Pont-de-Lodi, 5; Lacroix, propriétaire à Passy, rue de la Tour, 40; Gauchet, ouvrier mécanicien, rue aux Ours, 8; Léon, négociant, rue du Sentier, 18; Goudounèche, maître de pension, rue du Vieux-Colombier, 10.

Jurés supplémentaires.—MM. Dupuy, chapelier, rue Marivaux, 7; Pique, huissier, rue Montorgueil, 71; Oudot, propriétaire, rue du Cherche-Midi, 40; Perrier, avocat, cité d'Antin, 12; Hébert, marchand de toiles, rue Saint-Denis, 126; Loriol, chef d'institution, rue Neuve-Sainte-Geneviève, 11.

NOUVELLES DIVERSES.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :

1° Un décret portant ouverture d'un crédit extraordinaire de 140,000 francs pour *Missions extraordinaires* (déjà voté par l'Assemblée.)

2° Un décret portant ouverture d'un crédit de 6,817,920 fr. pour complément de dépenses sur le pied de guerre, pendant huit mois, du corps expéditionnaire de la Méditerrannée (déjà voté par l'Assemblée.)

3° Un décret portant ouverture au département de la marine et des colonies, d'un crédit extraordinaire de 4,945,000 (déjà voté par l'Assemblée).

4° Un décret par lequel M. Marrast (Achille), procureur général près la cour d'appel de Paris, est nommé procureur général en Algérie;

5° Divers décrets portant nomination à des emplois dans la magistrature.

— Le *Moniteur* contient dans sa partie non officielle diverses promotions dans la marine.

— Le nonce du saint père a expédié hier un courrier pour Gaëte, porteur de dépêches qui annoncent au pape la nouvelle de la retraite de M. de Falloux.

— Par arrêté de M. le préfet de la Seine, une grande enquête est ouverte en ce moment à la onzième mairie, sur les nouveaux plans d'alignement de la place Dauphine, de forme trapézoïde.

— Deux casernes existaient rue Saint-Thomas-du Louvre, l'une dans les anciennes écuries royales, l'autre du côté opposé, la première occupée par le 2e de ligne, l'autre par les gardiens des Tuileries. Le déménagement a commencé aujourd'hui. Ces deux grands bâtiments vont être immédiatement démolis pour dégager d'autant le Carrousel. Enfin, les expertises des cent cinquante maisons voisines, qui vont aussi disparaître, sont commencées.

—Une nouvelle locomotive, construite à Chaillot, va être mise à l'essai cette semaine sur le chemin de fer du nord. Cette locomotive sera chauffée avec des antracites (houille de rebut), et produira 75 pour cent d'économie dans le combustible, avec une différence de 3/5 en moins à porter de combustible.

Ce nouveau mode de chauffage s'appliquant tout aussi bien aux hauts fourneaux qu'aux machines à vapeur, c'est toute une révolution qui s'annonce dans l'économie industrielle.

Ce nouveau système de chauffage est dû à M. Corbin, ingénieur civil et chimiste distingué.

— Le 1er novembre prochain, il paraîtra un nouveau journal illustré, et intitulé la *Vérité*, journal de la religion socialiste. Nous invitons nos confrères de la presse démocratique et socialiste à répéter cet avis.

— A dix heures ce matin, a eu lieu au Louvre l'ouverture au public d'une belle nouvelle salle d'antiquités de premier ordre.

Cette salle est à l'extrémité occidentale du musée assyrien.

La direction du Musée a eu la bonne idée de faire peindre les murs de cette salle, couleur grenat, si bien que les bas-reliefs et inscriptions ci-après qui la décorent se détachent pour l'œil du spectateur d'un façon très-heureuse.

Cette salle est remplie de statues, bas-reliefs, inscriptions, cénotaphes, vases, etc.. des premiers temps de l'art chez les Grecs.

Les principaux monuments de cette salle sont :

Les bas-reliefs de l'architrave d'Assos, en Mysie, donnés par le sultan Mamouth II, en 1838. — Six sujets.

Scène des panathénées, fragment de la frise du Panthéon.

Un centaure violant une femme.

Un combat de taureau et de lion.

Un chapiteau de colonne antique.

La réconcilation d'Amphion et de Zéthus.

Invocations à Thésée et à Jupiter.

Le stile funéraire d'Euthylée, fille de Diogène, bas relief donné par le ministre de l'instruction publique en 1845.

Le stile funéraire de Mégaclès et de Ganthis, donné par M. Saint-Sauveur, consul de France, en 1833.

Les métopes du temple de Jupiter à Olympie, en Aulide.

Hercule vainqueur du lion de Némée.

Hercule domptant le taureau crétois.

Hercule et le triple Gérion.

Invocation d'Esculape pour une femme et un enfant malades.

Au centre de la salle un magnifique autel triangulaire des douze dieux, en marbre le plus beau.

Statue du fleuve Inapus, trouvée à Délos.

Puis des inscriptions, des vases, des statuettes, etc., etc.

— Un crime épouvantable a été commis hier au soir, à dix heures et demie, dans la maison du Faubourg Saint-Martin, portant le n. 21.

Le nommé Bourlier, marchand de vins, avait un garçon de cave qu'il supposait avoir des relations intimes avec la femme qui tenait le comptoir; soit jalousie, soit vengeance, une altercation eut lieu entre eux à la suite de laquelle Monnier tomba mortellement atteint de deux coups de couteau dans la poitrine.

Bourlier a soixante ans; Monnier en avait trente-huit.

L'assassin est sous la main de la justice.

— On lit dans l'*Indépendant du Midi* :

Dimanche matin, les détenus éveillés en sursaut furent prévenus qu'ils allaient être *immédiatement* conduits dans les prisons d'Aix. Privés des vêtements les plus nécessaires, n'ayant ni linge ni argent, nos prisonniers demandèrent qu'on leur permît d'embrasser leurs parents et de se procurer quelques objets de première nécessité. Un refus et un ordre impératif de se hâter furent la seule réponse qu'ils obtinrent, et la menace d'employer *la force* les obligea à renoncer à toute protestation, à toute résistance. Des omnibus escortés de gendarmes les conduisirent à l'embarcadère du chemin de fer de Nîmes, et une force imposante, dirigée par le procureur général en personne, protégea leur départ. Quelques citoyens, les reconnaissant dans les voitures, ont seuls pu manifester leurs sympathies par des vivats et des chants patriotiques; mais ni leurs parents ni leurs amis n'ont pu les embrasser.

Conduits par des gendarmes de l'Hérault et un piquet du génie, les accusés de Montpellier ont été écroués dimanche, à 9 heures du soir, dans les prisons d'Aix, par le chef d'escadron de gendarmerie de notre ville.

— Il est indispensable de porter à la connaissance du pays comment se fait l'inspection des écoles dans le département de la Moselle. En arrivant dans une commune l'inspecteur rend visite au curé et lui soumet les questions suivantes : *Etes-vous content de votre instituteur? Voulez-vous le conserver? Ou faut-il le renvoyer?* Si le curé veut être débarrassé de l'instituteur, l'obéissant inspecteur note défavorablement le prévenu, et le disciple de Jésus-Christ fait le reste auprès de son très obéissant serviteur M. le sous-préfet de Thionville, et auprès de quelques uns des membres du comité supérieur.

L'instituteur n'a même pas besoin de comparaître devant le comité supérieur : tout d'un coup il reçoit une lettre qui l'engage à donner sa démission. Quels sont donc les moyens de conserver sa place? Il y en a, mais je ne les dis pas : il y aurait trop à en rougir.

Une enqu te générale à cet égard révèlerait des faits inouis.

Que nos représentants s'informent donc de ce qui se passe dans nos cantons; ils apprendront des choses qui les décideront bien vite à faire cesser l'odieux régime d'arbitraire et de bon plaisir sous lequel nous vivons.

(*Emancipation de l'enseignement.*)

— Toujours le favoritisme, dit la *Réforme administrative* :

« Une recette de navigation, d'un produit de 3,300 fr., est devenue vacante à Orléans.

» Plusieurs receveurs à cheval comptant de longs et pénibles services, un contrôleur-receveur même, qui est depuis vingt-cinq ans dans la partie active, postulaient pour cet emploi de repos.

» M. le chef du personnel l'a fait accorder à un des employés de ses bureaux, qui a dix sept ans à peine de service et se trouve gratifié d'un seul bond d'une augmentation de traitement fixe ou éventuel de 1,200 fr.

« De pareilles décisions ne se commentent pas. »

— *L'émancipation de l'Enseignement* contient une lettre qui nous montre les instituteurs gouvernés par les militaires. Deux instituteurs du département de l'Ain ont été interdits pour un temps indéterminé, l'un pour avoir accepté le secrétariat d'une réunion politique dont son maire était président et son juge de paix vice-président; l'autre pour avoir, en qualité de garde national, assisté l'arme au bras avec ses camarades de la milice citoyenne, à la plantation d'un arbre de la liberté.

Il est vrai que le département est, grâce a M. Dufaure, toujours en état de siége.

—On lit dans l'*Aveyron républicain* :

« Deux personnes dignes de foi nous racontent qu'un enfant étant né ces jours-ci dans une commune voisine de Rodez, le père le fit présenter aux fonts baptismaux par un homme honorable qui devait lui servir de parrain. Le curé refusa de le baptiser parce que le parrain n'avait pas gagné ses Pâques. Il a fallu que le père se transportât à Rodez et obtînt de l'évêque un ordre spécial pour faire baptiser son fils. Nous croyons qu'il suffit de signaler ces actes d'intolérance religieuse pour en rendre le retour de plus en plus impossible.

— Un meeting très-nombreux a eu lieu lundi 15 à Aberdeen, en Ecosse, dans le but de pétitionner auprès du parlement britannique pour qu'il accorde le suffrage universel et une réforme financière. Il y avait de présents plusieurs membres du parlement, parmi lesquels se trouvait Feargus O'Connor; ils ont été grandement applaudis par le peuple.

— A peine avons-nous enregistré l'extinction de l'*Ami du Peuple alsacien*, troisième feuille de ce genre qui s'éteint à Mulhouse depuis Février, que déjà l'on nous signale à l'horizon l'apparition d'une nouvelle feuille qui doit paraître décidément dimanche prochain.

La tendance du journal sera ultramontaine. Il a pour mission d'implanter dans le Haut-Rhin les idées jésuitiques, représentées dans la presse parisienne par l'*Univers*, ci-devant religieux, et le *Corsaire*, ci-devant Satan.

Il a pris naissance dans les bas fonds de l'officine de la société de Saint Vincent de Paule et en sera l'organe officieux et officiel.

On prétend de plus que l'apparition de cette feuille, cadrant avec les menées bonapartistes, serait le produit d'une nouvelle alliance entre le parti noir et le parti culotte de peau. (*Le Rhin.*)

— On nous annonce que l'affaire des accusés du Haut-Rhin, qui devaient paraître devant les assises du Doubs le 30 octobre est renvoyée au 5 novembre par suite, dit-on, d'une indisposition du président de la cour.

— La commission centrale de l'Union des Associations fraternelles prévient toutes les associations que les arbitres qui ont été nommés pour juger le différend qui existe entre le citoyen Roussel, ex-gérant, et l'association des peintres en bâtiments, rue des Arcis, 52, ont rendu un verdict qui exprime un blâme sévère sur la conduite antifraternelle du citoyen Roussel, à l'égard de l'association dont il a fait partie, et dont il arrête les travaux.

Considérant que son domicile privé ne peut être le siége d'une association, de la gérance de laquelle il vient d'être révoqué, les arbitres ont décidé que le siége de l'association est maintenant et reste fixé, rue des Arcis, 8.

Cette décision a été sanctionnée par la commission de l'Union des Associations.

— On lit dans l'*Eclaireur de Saint-Omer :*

« L'administration de la salle d'asile de notre ville est, nous dit-on, entièrement sous la dépendance du clergé qui ordonne par la voix de quelques dames directrices sur lesquelles il a pleine influence.

» Que nos prêtres dirigent leurs bedeaux et tous les séides de leurs confréries, cela nous importe bien peu, car nous ne nous occupons nullement de ces gens-là; mais nous n'entendons pas du tout qu'ils fourrent le nez dans une administration dont les frais sont soldés par le budget communal. »

— *Mulhouse.* — Le parti bonapartiste continue ses intrigues dans cette ville. Il a un lieu de réunion et il distribue, dit-on, de l'argent. Il paraît qu'il y a sur les lieux un haut personnage du comité de Paris pour organiser le mouvement, mais il a eu le talent de choisir assez mal, si l'on s'en rapporte à la rumeur publique, ses émissaires subalternes. On prétend qu'un des plus hauts personnages de la ville est au nombre des bailleurs de fonds.

— On nous écrit de Suippes :

« Mercredi, 19 courant, de 9 à 10 heures, quatre individus qui sont restés inconnus ont scié l'arbre de la liberté. Ces faits, qui se produisent sur toute la France, prouvent l'existence d'un plan organisé pour faire disparaître ce symbole de nos libertés, qui a été béni avec tant d'empressement par le clergé.

» Cette œuvre de destruction et de lâcheté inspire le plus profond mépris aux populations et n'atteint pas le but que se proposent les vandales qui soldent ces méfaits; les principes républicains se propagent avec une merveilleuse rapidité, et ils sont inaccessibles aux coups furieux de la nouvelle bande noire. » (*Association rémoise.*)

Le Rédacteur-Gérant : EUGÈNE CARPENTIER.

Imprimerie LANGE LÉVY et Cie, rue du Croissant 16

Voir le SUPPLÉMENT.